

ADOPTION DU PROJET DE LOI CONCERNANT LA *ST. CLAIR TRANSIT COMPANY*

La Chambre se forme en comité pour la discussion d'un projet de loi (bill n° 121), concernant la *St. Clair Transit Company*.

Les articles 1 à 4 sont adoptés.

Sur l'article 5 (création d'une commission aux Etats-Unis, avant le transfert, etc.).

M. ADSHEAD: Il est impossible d'entendre ce qui se dit. Quel article étudions-nous?

M. le PRESIDENT: L'article 5 du bill 121.

M. ADSHEAD: L'article 4 parle du décret de l'exécutif n° 1206, en date du 7 juin 1922 et j'aimerais demander au parrain de ce bill s'il ne consentirait pas à ce qu'on le modifie, afin d'y incorporer les termes du bill n° 49, récemment adopté par la Chambre.

M. GRAY: Si je ne me trompe, le bill n° 49 n'a pas encore force de loi. Je ne m'oppose pas à l'amendement suggéré, mais j'ai reçu instruction du Solliciteur général (M. Cannon) de faire adopter ce bill et une modification pourrait être effectuée dès que le bill n° 49 aura force de loi.

(L'article est adopté.)

Rapport est fait sur le projet de loi qui est lu pour la 3e fois et adopté.

2e LECTURE

De divers projets de loi d'intérêt privé:

Bill n° 61, tendant à faire droit à Herbert Chick.

Bill n° 62, tendant à faire droit à Albert Edward Saunders.

Bill n° 63, tendant à faire droit à Marjorie Gladys Picken.

Bill n° 65, tendant à faire droit à Raymond Garbutt Little.

Bill n° 67, tendant à faire droit à Florence Isabel Naughton.

Bill n° 68, tendant à faire droit à Lucy Beryl Marshall.

Bill n° 76, tendant à faire droit à Kathleen May Davies.

INCENDIES DE FORETS EN NOUVELLE-ECOSSE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. ERNST (Queen-Lunenburg): Je désirerais appeler l'attention du Gouvernement sur les incendies de forêt qui sévissent dans toute la région méridionale de la Nouvelle-Ecosse, non seulement dans les comtés de Yarmouth et de Shelburne, que le ministre de la Défense nationale (M. Ralston) représente, mais d'une manière encore plus désastreuse dans le comté de Queen et, je crois aussi, dans le comté de

Lunenburg. Dans le comté de Queen environ cent cinquante personnes sont sans feu ni lieu. On a formé des associations de secours auxquelles le gouvernement provincial a fourni des fonds. De généreuses contributions sont aussi venues d'Halifax et des villes et municipalités de toute la province. Je désire donc demander au Gouvernement d'étudier la possibilité d'accorder des secours substantiels relativement à cet état de choses. Un précédent a été créé, il y a quelques années, quand on a porté secours à la Jamaïque.

L'hon. ERNEST LAPOINTE (ministre de la Justice): Le premier ministre n'est malheureusement pas à son siège, mais j'appellerai son attention sur ce point.

IMPORTATION DE FRUITS ET LEGUMES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. A. HEAPS (Winnipeg-Nord): J'aimerais poser une question au ministre des Finances, mais comme je ne le vois pas à son siège, je me contenterai de la poser au ministre du Revenu national. J'ai reçu de Winnipeg plusieurs plaintes au sujet des nouveaux droits sur les fruits et légumes. D'après les rapports que j'ai reçus, l'augmentation est en moyenne de 29 à 386 p. 100. Je voudrais savoir si ces augmentations, mises en vigueur par le département du Revenu national, sont exactement conformes aux nouveaux tableaux du tarif?

L'hon. W. D. EULER (ministre du Revenu national): On a aussi appelé mon attention sur un article publié par la *Winnipeg Tribune*, je crois, disant que le département exigeait les droits spécifiques en même temps que les droits *ad valorem* sur les fruits et légumes. Je dois informer la Chambre que cela est absolument inexact. Comme la Chambre le sait, on exige les droits spécifiques, ou *ad valorem*, et c'est ce qui se fait actuellement. Nous enquêtons au sujet des autres déclarations, mais je crois pouvoir affirmer à la Chambre que quels que soient les droits encaissés maintenant, on les encaisse sous le régime des nouveaux tableaux douaniers.

MINIMUM DE RETRIBUTION DANS LE SERVICE ADMINISTRATIF

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. H. ADSHEAD (Calgary-Est): J'ai sous les yeux un télégramme de la *Amalgamated Civil Servants* de Calgary. Je désire demander au Gouvernement si son intention est de mettre en vigueur, cette année, le minimum de rétribution de \$100, pour les fonctionnaires?

L'hon. ERNEST LAPOINTE (ministre de la Justice): J'appellerai l'attention du chef du Gouvernement sur ce fait.